



Brugheas
CCAS DE BRUGHEAS



Procès-Verbal Conseil d'Administration du lundi 21 septembre 2026
--

Le 21 septembre 2026 à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du CCAS se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président le 28 août 2026, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : Madame MOUSSIER Monique, Madame ROZZIO Patricia, Monsieur DIOP Oumar, Monsieur FORESTIER Fabien, Monsieur THELLIER Jean-Luc, Monsieur SOALHAT Guy, Madame BAREAU Céline, Monsieur BONO Daniel, Madame ROY Annick, Madame GASTON Gisèle, Madame LASSALLE Estelle.

ABSENTS EXCUSES : Madame Florence AURELLIONNET.

POUVOIRS : néant.

ABSENTS : Madame SALVAGE Yvette.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Céline BAREAU.

Délibération 2026-005 approbation procès-verbal du 28 avril 2026

Monsieur le Président présente et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 28 avril 2026.

Voix pour : 11/13 Voix contre : 0/13 Abstention : 0/13

Délibération 2026-006 Préparation du repas des aînés du 28 novembre 2026

Monsieur le Président soumet à validation le procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 avril 2026.

Monsieur le Président présente les devis reçus en Mairie. Il est décidé de retenir la Cuisine Artisanale avec le menu suivant :

- Saucisson brioché
- Filet de bar
- Buche au chocolat

Il faudra acheter des pompes aux gratons pour l'apéritif ainsi que du vin rouge, du vin blanc et du café. Il faudra prévoir également du punch, du crémant, des jus de fruits. Il faudra enfin demander à Jérôme orchestre de bloquer la date.

Le prix global par repas sera de 35 €.

Voix pour : 11/13 Voix contre : 0/13 Abstention : 0/13



Brugheas
CCAS DE BRUGHEAS



Délibération 2026-007 Préparation des colis des aînés

Monsieur le Président présente les propositions de colis reçus en Mairie. Il est proposé de retenir l'entreprise Valette pour le colis « L'incontournable des fêtes » version solo à 26.80 euros l'unité. Il convient de mettre à jour la liste des bénéficiaires. Il y a un total de 332 personnes. Le courrier de demande est à envoyer aux personnes pour le 1^{er} octobre pour une réponse avant fin octobre.

Voix pour : 11/13 Voix contre : 0/13 Abstention : 0/13

Délibération 2026-008 Point global, actions à mettre en place et mise en place plan de sauvegarde communal à destination des personnes âgées

Le Président rappelle que les collectivités dotées d'un CCAS doivent mettre en place un plan de sauvegarde à destination des personnes âgées, isolées et fragiles. Un formulaire sera distribué en même temps que les invitations pour permettre aux gens d'être référencés, dans le respect des normes RGPD.

Voix pour : 11/13 Voix contre : 0/13 Abstention : 0/13

Questions diverses

Participation de quelques aînés au repas de Noël des enfants : Madame ROZZIO transmettra l'invitation à joindre à celle du CCAS d'ici la fin de semaine.

- Prévoir les objets fabriqués par les enfants au périscolaire à vendre.
- Plan de table + menus à faire.
- Chercher des idées d'animations pour le repas en plus de la musique (scrabble, jeux de cartes, ...)
- Liste des présents le 28 novembre pour le service avec repas gratuit pour ceux qui aident : Monsieur Jean-Luc THELLIER, Monsieur Fabien FORESTIER, Madame Estelle LASSALLE, Madame Céline BAREAU, Madame Martine BIGEARD, Monsieur Pascal BONVIN, Madame Patricia ROZZIO, Madame Annick ROY, Madame Gisèle GASTON, Monsieur Daniel BONO.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions, la séance est levée à 20h30.

Le Président,
Daniel BONO

La Secrétaire de Séance,
Céline BAREAU